



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Chef d'équipe gros œuvre

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	1/28

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel.....	5
Liste des activités.....	5
Vue synoptique de l'emploi-type	6
Fiche emploi type.....	7
Fiches activités types de l'emploi	9
Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....	13
Fiche compétences transversales de l'emploi	23
Glossaire technique	24
Glossaire du REAC.....	25

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	3/28

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le Titre Professionnel « Chef d'équipe Gros Œuvre» tel que défini dans l'arrêté du 21 octobre 2016 comprend deux activités types configurées autour du phasage chronologique d'un chantier gros œuvre. Pour sa révision en 2019, le Titre Professionnel conserve une configuration en deux activités types, toutefois celles-ci s'articulent autour des fonctions attendues et exercées du chef d'équipe en cohérence avec les nécessités du marché du travail pour l'emploi visé.

Contexte de l'examen du titre professionnel

En effet, l'analyse du travail menée en 2018 met en évidence un besoin accru en coordination technique ainsi qu'une connaissance plus pointue des procédés constructifs. Ces besoins découlent des évolutions règlementaires et techniques dans le BTP que sont la performance énergétique, l'industrialisation et la transition numérique. Les objectifs économiques (coût ; délai ; rationalisation des procédés constructifs) et la relation avec la maîtrise d'ouvrage de plus en plus prégnante se traduisent par un accroissement :

- de la qualité et de la sécurité sur les chantiers (management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement) ;
- de l'autonomie et du management décentralisé avec plus de polyvalence.

La maîtrise de chantier s'oriente vers du management de chantier, tant dans sa dimension organisationnelle que technique. Dès lors, le chef d'équipe gros œuvre requière une dimension managériale plus prégnante.

A partir de ce constat, les compétences de l'emploi ont été regroupées en activités selon une approche par fonction, à savoir les fonctions techniques et managériales. En matière d'organisation, le chef d'équipe ne fait pas de gestion, il organise à la journée les moyens mis à sa disposition en matière de matériaux et matériels. Ce type de structuration de l'emploi met en exergue les compétences et leur niveau de responsabilité notamment pour les compétences managériales. Elles deviennent constitutives de l'emploi de chef d'équipe gros œuvre, ce que ne permettait pas une modélisation selon une approche de type « phasage du chantier ». Pourtant celle-ci trouve toute sa pertinence quand il s'agit de mettre en lumière les compétences techniques mises en œuvre.

Liste des activités

Ancien TP : Chef d'équipe gros oeuvre

Activités :

- Préparer le travail quotidien d'une équipe gros œuvre
- Réaliser avec son équipe le gros œuvre d'un bâtiment

Nouveau TP : Chef d'équipe gros œuvre

Activités :

- Réaliser avec son équipe des travaux de gros œuvre
- Mener son équipe sur un chantier de bâtiment

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	5/28

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser avec son équipe des travaux de gros œuvre	1	Organiser le travail quotidien de l'équipe gros œuvre
		2	Exécuter les ouvrages de gros œuvre confiés à l'équipe
		3	Relever la production journalière de l'équipe
2	Mener son équipe sur un chantier de bâtiment	4	Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie
		5	Animer son équipe

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	6/28

FICHE EMPLOI TYPE

Chef d'équipe gros œuvre

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le métier de chef d'équipe gros œuvre s'articule autour de deux fonctions : la première technique, est orientée vers la réalisation d'ouvrage. A cet effet, il est susceptible d'utiliser l'outil BIM ou la maquette numérique. La seconde managériale, est tournée vers la communication et l'animation de l'équipe.

Dans ses fonctions techniques, le chef d'équipe gros œuvre organise le travail quotidien qu'il réalise avec son équipe. Il exploite les informations des documents d'exécution des travaux pour planifier l'activité journalière et quantifier les besoins en matériel.

Tout au long de la journée de travail, le chef d'équipe vérifie la mise en place des dispositifs de sécurité et la qualité des ouvrages. En fin de journée, il renseigne le rapport journalier avec les heures réalisées, les quantités consommées, le matériel utilisé et le transmet à son responsable.

Dans ses fonctions managériales, le chef d'équipe transmet aux ouvriers les consignes de la hiérarchie, il explique la signification, le déroulement des tâches et les délais pour réaliser les travaux. Il s'assure de la compréhension des consignes en utilisant un langage technique adapté et fédère les ouvriers à la recherche d'efficacité dans la réalisation des ouvrages. Il reporte à sa hiérarchie les événements marquants de la journée.

Le chef d'équipe exerce son métier sous la responsabilité de son hiérarchie. Il applique les règles de sécurité et met en œuvre la démarche qualité au nom de l'entreprise.

Il exerce son activité sur des chantiers de gros œuvre, dans les entreprises de construction bâtiment de moyenne et grande importance, le plus fréquemment à l'extérieur et en plein air soumis aux conditions climatiques. Sa mission comporte des déplacements fréquents et peut impliquer un éloignement du domicile de plusieurs jours ou semaines. Les horaires réguliers peuvent être conditionnés par des impératifs techniques et de délais.

Dans certaines organisations d'entreprise, l'exercice du métier de chef d'équipe gros œuvre nécessite la validation pour le travail en hauteur et une habilitation à l'environnement électrique.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Entreprise de bâtiment gros œuvre;
- Entreprise de maçonnerie générale.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Chef d'équipe béton armé;
- Chef d'équipe maçonnerie;
- Chef de file;
- Niveau IV/1 des Conventions Collectives des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment.

Évolution professionnelle :

- Assistant Chef de Chantier;
- Chef de Chantier.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Intervention sur des matériaux ou produits contenant de l'amiante :

Dans le cas où l'employeur souhaiterait affecter ce professionnel sur un chantier dont les sols sont reconnus amiantifères, ou à des travaux de retrait, ou de confinement de matériaux contenant de l'amiante, ou à toute intervention susceptible de provoquer l'émission de fibres d'amiante, il devra au préalable s'assurer que ce dernier a été formé et évalué conformément l'arrêté du 23 février 2012

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	7/28

définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Le Certificat de Compétences Professionnelles « Mener son équipe sur un chantier de bâtiment » est commun avec celui du titre professionnel Chef d'équipe aménagement-finitions.

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser avec son équipe des travaux de gros œuvre
Organiser le travail quotidien de l'équipe gros œuvre
Exécuter les ouvrages de gros œuvre confiés à l'équipe
Relever la production journalière de l'équipe

2. Mener son équipe sur un chantier de bâtiment
Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie
Animer son équipe

Compétences transversales de l'emploi

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
Intégrer les principes de développement durable dans son travail

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232p - Conduite des travaux, encadrement de chantier, métré, dans le gros oeuvre

Fiche(s) Rome de rattachement

F1703 Maçonnerie

F1701 Construction en béton

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	8/28

FICHE ACTIVITE TYPE N° 1

Réaliser avec son équipe des travaux de gros œuvre

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans ses fonctions techniques, le chef d'équipe gros œuvre organise le travail quotidien. Il exécute avec son équipe, les ouvrages de gros œuvre qui lui sont confiés en mobilisant les moyens humains et matériels. Il contribue à la gestion du chantier en relevant la production journalière de l'équipe.

Après s'être approprié les documents d'exécution des travaux à réaliser, issus de la maquette numérique ou du dossier de chantier, le chef d'équipe gros œuvre exploite les informations nécessaires aux tâches journalières de son équipe. Il planifie l'activité journalière et quantifie les besoins en matériel, matériaux et main-d'œuvre. Il fait appliquer les règles de sécurité dans le respect de la bonne exécution des ouvrages et des délais

Le chef d'équipe gros œuvre trace les repères utiles et implante des ouvrages à réaliser. Décomposer le travail journalier en tâches élémentaires, exploiter les rotations afin d'exécuter avec son équipe les opérations concourant à la réalisation d'un ouvrage

Tout au long de la journée de travail, le chef d'équipe vérifie la mise en place des dispositifs de sécurité et la qualité des ouvrages. En fin de journée, il renseigne le rapport journalier avec les heures réalisées, les quantités consommées, le matériel utilisé et le transmet à son responsable.

Le chef d'équipe exerce cette activité quotidiennement sur un chantier de gros œuvre, sous la responsabilité de son hiérarchique.

Dans certaines organisations d'entreprise, superviser les travaux du gros œuvre nécessite la validation pour le travail en hauteur et une habilitation à l'environnement électrique.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Intervention sur des matériaux ou produits contenant de l'amiante :

Dans le cas où l'employeur souhaiterait affecter ce professionnel sur un chantier dont les sols sont reconnus amiantifères, ou à des travaux de retrait, ou de confinement de matériaux contenant de l'amiante, ou à toute intervention susceptible de provoquer l'émission de fibres d'amiante, il devra au préalable s'assurer que ce dernier a été formé et évalué conformément l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Organiser le travail quotidien de l'équipe gros œuvre
Exécuter les ouvrages de gros œuvre confiés à l'équipe
Relever la production journalière de l'équipe

Compétences transversales de l'activité type

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
Intégrer les principes de développement durable dans son travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	9/28

FICHE ACTIVITE TYPE N° 2

Mener son équipe sur un chantier de bâtiment

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans ses fonctions managériales, le chef d'équipe bâtiment communique avec son équipe et sa hiérarchie, il anime son équipe en mobilisant les ouvriers autour des travaux de la journée.

Afin de garantir la qualité et l'atteinte des objectifs journaliers, le chef d'équipe transmet aux ouvriers les consignes de la hiérarchie, il explique la signification, le déroulement des tâches et les délais pour réaliser les travaux. Il s'assure de la compréhension des consignes en utilisant un langage technique adapté. Il reporte à sa hiérarchie les événements marquants de la journée.

Pour faciliter l'adhésion de l'équipe à l'organisation proposée, il fédère les ouvriers à la recherche d'efficacité dans la réalisation des ouvrages.

Le chef d'équipe est à l'écoute de son équipe et repère le cas échéant les signes d'insatisfaction ou d'attente afin de prévenir une situation de tension ou de conflit. Il accueille les nouveaux membres dans son équipe et explique le fonctionnement du chantier.

Il exerce cette activité sur un chantier de bâtiment sous la responsabilité de sa hiérarchie. Il applique les règles de sécurité et met en œuvre la démarche qualité au nom de l'entreprise.

Ponctuellement, le chef d'équipe peut-être en relation avec d'autres intervenants sur le chantier.

Dans certaines organisations d'entreprise, mener son équipe sur un chantier de bâtiment implique un travail en hauteur.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie

Animer son équipe

Compétences transversales de l'activité type

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Intégrer les principes de développement durable dans son travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	11/28

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Organiser le travail quotidien de l'équipe gros œuvre

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

S'approprier les documents d'exécution des travaux à réaliser (plans, planning, descriptifs). Extraire les informations nécessaires aux tâches journalières de son équipe. Compléter les éléments qui nécessitent des précisions. Planifier l'activité journalière et quantifier les besoins en matériel, matériaux et main-d'œuvre en prenant en compte la sécurité, afin de garantir la bonne exécution des ouvrages, dans le respect des délais.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce tous les jours, elle démarre généralement le matin tôt avant le commencement des travaux, dans la cabane de chantier ou en plein air sous le contrôle du Chef de Chantier ou de son assistant.

Critères de performance

Les informations nécessaires contenues dans les documents d'exécution sont relevées.
Les problèmes techniques sont appréhendés.
Les nuisances particulières du chantier sont repérées et la gestion des déchets de chantier est rationnelle.
Les plannings journaliers précisent un ordonnancement logique des tâches.
Les délais sont pris en compte.
La constitution de l'équipe est en adéquation avec les impératifs du chantier.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Exploiter un planning d'exécution.
Réaliser un calepinage.
Calculer des quantités d'ouvrage.
Calculer un débit de matériaux.
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.
Exploiter des plans d'exécutions.
Exploiter un plan d'installation de chantier.
Exploiter une fiche de données de sécurité.
Exploiter un descriptif de travaux gros œuvre
Réaliser des croquis à main levée.
Décomposer un travail en tâches élémentaires.
Prendre en compte les principes du développement durable.

Adopter une démarche méthodique et précise dans son organisation.
Avoir une capacité d'analyse et de synthèse.

Expliquer les consignes d'hygiène, de santé, de sécurité et de prévention des risques.
Prendre des décisions de manière concertée.

Connaissance des règles d'hygiène, de santé et de sécurité relatives aux chantiers de bâtiment.
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux traditionnels du gros œuvre.
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux performants dans le domaine de l'éco construction.
Connaissance du matériel nécessaire à la mise en œuvre.
Connaissance de la méthode d'établissement d'un mode opératoire.
Connaissance des règles de base du dessin technique du bâtiment.
Connaissance des principes généraux de la technologie du gros œuvre.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	13/28

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Exécuter les ouvrages de gros œuvre confiés à l'équipe

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Conformément aux modes opératoires préparés par le chef de chantier et aux plans d'exécution, implanter des ouvrages du gros œuvre, tracer les repères utiles (emprises, traits de niveaux). Décomposer le travail journalier en tâches élémentaires, dessiner des croquis de mise en œuvre et exploiter les rotations afin d'exécuter avec son équipe les opérations concourant à la réalisation d'un ouvrage dans le respect de la sécurité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans la cabane de chantier pour le travail préparatoire et sur le chantier pour tracer et exécuter les ouvrages. Elle s'exerce tous les jours, en relation avec l'ensemble de l'équipe sous le contrôle du Chef de Chantier ou de son assistant.

Critères de performance

Les croquis sont conformes aux modes opératoires.
L'implantation des ouvrages est conforme aux plans d'exécution.
Les tâches élémentaires respectent un ordonnancement applicable par l'équipe.
Les mesures de sécurité sont intégrées.
Les rotations sont optimisées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Exploiter un planning d'exécution.
Réaliser un calepinage.
Calculer des quantités d'ouvrage.
Calculer un débit de matériaux.
Exploiter des plans d'exécutions.
Exploiter une fiche de données de sécurité.
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.
Réaliser des croquis à main levée.
Décomposer un travail en tâches élémentaires.
Prendre en compte les principes du développement durable.

Adopter une démarche méthodique et précise dans son organisation.
Avoir une capacité d'analyse et de synthèse.

Expliquer les consignes d'hygiène, de santé, de sécurité et de prévention des risques.
Prendre des décisions de manière concertée.

Connaissance des règles d'hygiène, de santé et de sécurité relatives aux chantiers de bâtiment.
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux traditionnels du gros œuvre.
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux performants dans le domaine de l'éco construction.
Connaissance du matériel nécessaire à la mise en œuvre.
Connaissance de la méthode d'établissement d'un mode opératoire.
Connaissance des règles de base du dessin technique du bâtiment.
Connaissance des principes généraux de la technologie du gros œuvre.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	15/28

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Relever la production journalière de l'équipe

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures de suivi et de contrôle de l'entreprise et à partir de l'activité quotidienne de l'équipe, vérifier la qualité des ouvrages et la mise en place des dispositifs de sécurité, renseigner le rapport journalier avec les heures réalisées, les quantités consommées, le matériel utilisé. Le cas échéant, joindre au rapport journalier les fiches de suivi des traitements des déchets, les bons de livraison, de réception, et de retour. Ceci afin de transmettre à son responsable les éléments de suivi administratif permettant la mise à jour des paramètres de gestion du chantier.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce avec une équipe sur un chantier du bâtiment sous la responsabilité du hiérarchique. Elle nécessite, en fin de journée, un moment dans le bureau de chantier pour renseigner les documents. La relation avec les livreurs et d'autres intervenants externes est fréquente.

Critères de performance

La qualité des ouvrages est vérifiée.
Les dispositifs de sécurité sont contrôlés.
Le rapport journalier intègre les consommations de ressources (heures, quantités, matériel).
Les quantités renseignées sont en cohérence avec les ressources consommées.
Les déchets sont identifiés.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler l'application des consignes d'hygiène, de santé, de sécurité et de prévention des risques.
Calculer des quantités d'ouvrage.
Établir les relevés des ouvrages.
Calculer des quantités de matériaux.
Renseigner un rapport journalier.
Utiliser les outils de suivi de chantier propres à l'entreprise.
Utiliser des ratios de main-d'œuvre.
Établir l'état des stocks.
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.
Exploiter la maquette numérique BIM.

Utiliser les moyens de communication mis à sa disposition (Téléphone, Internet...).
Adopter une démarche méthodique et précise dans son organisation.
Avoir une capacité d'analyse et de synthèse.

Expliquer et faire appliquer les consignes d'hygiène, de santé, de sécurité et de prévention des risques.
Communiquer avec les équipes et avec son hiérarchique.

Connaissance des règles d'hygiène, de santé et de sécurité relatives aux chantiers de bâtiment.
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux traditionnels de sa spécialité.
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux performants dans le domaine de l'éco construction.
Connaissance des tolérances dimensionnelles admises dans le bâtiment.
Connaissance des procédures internes à l'entreprise.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	17/28

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Transmettre oralement aux ouvriers les consignes précises de la hiérarchie, dans le respect des procédures de l'entreprise. Expliquer le détail des consignes et le délai de réalisation des tâches en utilisant un langage technique adapté. Utiliser les techniques de communication appropriées afin de s'assurer de la compréhension des consignes et des enjeux.

Reporter à sa hiérarchie les événements significatifs ou marquants de la journée.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre en situation individuelle ou collective, de manière, formelle ou informelle. Elle s'exerce en interface entre la hiérarchie et les ouvriers sur un chantier de bâtiment.

Elle est principalement mise en œuvre lors des échanges avec les ouvriers de l'équipe et ponctuellement avec d'autres intervenants sur le chantier.

Les procédures liées à la sécurité (utilisation obligatoire des équipements collectifs et individuels de prévention des accidents) et au respect de l'environnement sont requises. Les choix techniques et les décisions sont portés au nom de l'entreprise.

Critères de performance

Les consignes sont exprimées de façon claire et précise.

La signification et l'enjeu des tâches sont donnés.

Le délai pour réaliser les travaux est détaillé.

La compréhension des consignes est vérifiée.

Les événements marquants de la journée sont identifiés.

Le langage technique utilisé est adapté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Faire preuve d'initiative et de pouvoir de décision dans son périmètre d'activité.

Utiliser les techniques de communication adaptées (reformuler, questionner et synthétiser).

Respecter les procédures qualité, sécurité et techniques.

Utiliser les outils de communication dématérialisés.

S'exprimer distinctement et avec un vocabulaire professionnel.

Fédérer le collectif autour de l'application des principes d'éco construction.

Faire adhérer à la démarche qualité.

Maîtriser les techniques de prise de notes.

Répertorier les incidents de chantier.

Mettre en place et animer la réunion de début de journée.

Préparer un quart d'heure sécurité.

Transmettre les consignes émanant de son responsable.

Prendre la parole devant un groupe.

Présenter oralement les activités au quotidien.

Valoriser l'image de l'entreprise.

Connaissances de base de la convention collective des ouvriers du bâtiment.

Connaissance de la structure de l'entreprise et de son organisation.

Connaissance du vocabulaire technique du secteur d'activité.

Connaissance de la réglementation en vigueur en matière de sécurité sur les chantiers.

Connaissance du plan particulier pour la santé et la protection de la santé (PPSPS).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	19/28

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Animer son équipe

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Faciliter l'adhésion de l'équipe à la mise en œuvre en l'associant à la recherche d'efficacité dans la réalisation de l'ouvrage. Transmettre les informations techniques et réglementaires. Etre à l'écoute de son équipe et valoriser les compétences des ouvriers. Repérer les signes (individuels ou collectifs) d'insatisfaction, recueillir les attentes et les besoins afin de prévenir une situation de tension ou de conflit. Accueillir et intégrer des nouveaux membres dans son équipe, expliquer le fonctionnement du chantier.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le chef d'équipe exerce cette compétence d'animation en continu sur le chantier tout en réalisant le travail d'exécution avec son équipe. Cette compétence est mise en œuvre sous la responsabilité de la hiérarchie du chef d'équipe et en lien avec les ouvriers de l'équipe. Cette compétence implique la mise en œuvre de réunions de travail. Elle s'inscrit dans une démarche qualité en respectant les procédures liées au chantier (réglementaires, sécurité individuelle et collective, développement durable, RSE...). Cette compétence intègre la transmission des savoirs auprès des membres de l'équipe.

Critères de performance

Les tâches sont présentées en cohérence avec l'ouvrage à réaliser et la programmation journalière.
L'avis de l'équipe est pris en compte.
L'adhésion de l'équipe est recherchée.
Les signes (individuels ou collectifs) d'insatisfaction, les attentes, les besoins de l'équipe sont identifiés.
L'accueil et l'intégration de nouveaux embauchés sont anticipés et réalisés.
Des réunions d'information sur des points techniques ou réglementaires sont organisées de manière pertinente et au moment opportun.
Dans des situations de tension au sein de l'équipe, le chef d'équipe intervient en tant que médiateur.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Prendre en compte les remarques formulées.
Prendre en compte les capacités et la personnalité de chacun.
Expliquer le fonctionnement d'une machine, d'un matériel ou d'un équipement.
Effectuer une démonstration.
Appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
Accompagner le personnel aux évolutions en matière de produits et de techniques.
Détecter les compétences et potentiels spécifiques.
Intégrer la démarche RSE de l'entreprise.

Accompagner le changement.
Faire preuve d'adaptation face aux différentes situations.
Gérer ses émotions et démontrer une maîtrise de soi.

Accueillir un nouvel arrivant sur un chantier bâtiment.
Fédérer le collectif autour de l'application des principes de l'éco construction et les faire adhérer.
Faire preuve de tact et de diplomatie dans la formulation des remarques.
Prévenir et gérer les conflits.

Connaissances de base sur les modes de fonctionnement individuel et collectif.
Connaissances de base sur les addictions (alcoolisme, toxicomanie).
Connaissances de base sur les droits fondamentaux de la personne (RSE).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	21/28

Connaissance des activités et rôles du chef de chantier et la fonction du chef d'équipe.
Connaissance des règles de santé, hygiène et sécurité sur les chantiers de bâtiment.
Connaissance des conventions collectives des ouvriers du bâtiment.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	22/28

FICHE DES COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Rechercher sur Internet des informations concernant les produits et la réglementation. Renseigner des formulaires. Utiliser la messagerie pour communiquer avec sa hiérarchie, les fournisseurs et les autres intervenants du chantier. Utiliser les fonctions courantes des logiciels bureautiques (traitement de texte et tableur). Exploiter la maquette numérique BIM. Travailler avec les applicatifs de l'entreprise (commandes, suivi de production...).

Exploiter, sur PC ou tablette, des documents tels que plans, notices et dossiers techniques.

Critères de performance

Les informations recueillies sont pertinentes.

Les outils numériques sont utilisés à bon escient.

Les applicatifs de l'entreprise (commandes, suivi de production...) sont identifiés.

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des consignes et des guides de prévention, appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de la protection de la santé au travail pour réaliser en toute sécurité les travaux qui sont confiés à l'équipe. Mettre en œuvre les moyens permettant de limiter les risques liés à ses interventions et à celles de son équipe.

Identifier, sur site ou au travers de tout document approprié, la présence de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail sont respectées.

Les risques liés aux interventions sont évalués et intégrés.

Les équipements individuels et collectifs de protection sont adaptés à la tâche.

Intégrer les principes de développement durable dans son travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur les règles régissant les chantiers à faibles nuisances, mettre en place des dispositifs à faibles nuisances sonores et visuelles. Appliquer et faire appliquer les règles de tri sélectif des déchets du chantier mises en place par l'entreprise.

Critères de performance

Les contraintes du chantier sont prises en compte.

Les dispositifs sont adaptés.

La procédure du tri sélectif des déchets est respectée.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	23/28

Glossaire technique

BIM

Building Information Modeling : Le BIM est une suite de processus et de méthodes de travail utilisés tout au long de la conception, de la construction et de l'exploitation d'un bâtiment, autour d'une ou plusieurs maquettes numériques modélisées en 3D.

Interfaces techniques

Travailler ensemble

Dialogue, compréhension, échange d'informations, ordonnancement des tâches, ouverture vers les autres métiers sont les clefs de la réussite dans le bâtiment.

Maquette numérique

La maquette numérique est une représentation graphique en trois dimensions d'un projet de construction intégrant une base de données indiquant les propriétés des ouvrages.

PPSPS

Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)

Le plan particulier de sécurité et de protection de la santé est réalisé par les entreprises travaillant sur un chantier. Le PPSPS est remis au Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (Coordonnateur SPS).

RSE

Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)

La Responsabilité Sociale des Entreprises regroupe l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises dans le but de respecter les principes du développement durable (social, environnemental et économique).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	24/28

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	25/28

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEGO	REAC	TP-01235	05	04/03/2019	28/11/2018	26/28

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."





REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Chef d'équipe gros œuvre

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	1/24

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Chef d'équipe gros œuvre

Sigle du titre professionnel : CEGO

Niveau : 4 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 232p - Conduite des travaux, encadrement de chantier, métré, dans le gros oeuvre

Code(s) ROME : F1703, F1701

Formacode : 22294, 22354

Date de l'arrêté : 11/02/2019

Date de parution au JO de l'arrêté : 26/02/2019

Date d'effet de l'arrêté : 21/10/2019

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- d) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	3/24

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) *Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.*

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) *Du titre professionnel obtenu.*
- b) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- c) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- d) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- e) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.*

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	4/24

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel CEGO

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Organiser le travail quotidien de l'équipe gros œuvre Exécuter les ouvrages de gros œuvre confiés à l'équipe Relever la production journalière de l'équipe	05 h 00 min	A partir d'un dossier comprenant les éléments d'un projet de réalisation d'un bâtiment qui lui est remis, le candidat dispose de 5h00 pour répondre par écrit aux questions portant sur une ou des étude(s) de cas.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Organiser le travail quotidien de l'équipe gros œuvre Exécuter les ouvrages de gros œuvre confiés à l'équipe Relever la production journalière de l'équipe Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie Animer son équipe	00 h 30 min	Cet entretien est réalisé après la mise en situation professionnelle, il comprend deux phases. Dans un premier temps le candidat argumente oralement en répondant au jury sur des points ciblés de sa production issue de la mise en situation professionnelle. Dans un second temps, le candidat répond aux questions du jury en matière de management des équipes de production. Pour évaluer les compétences liées à "Mener son équipe sur un chantier de bâtiment", le jury interroge le candidat en s'appuyant sur un guide de questionnement.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		05 h 50 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée avant l'entretien technique.

Tous les candidats réalisent la mise en situation professionnelle en simultanément.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	5/24

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	6/24

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser avec son équipe des travaux de gros œuvre					
Organiser le travail quotidien de l'équipe gros œuvre	<p>Les informations nécessaires contenues dans les documents d'exécution sont relevées.</p> <p>Les problèmes techniques sont appréhendés.</p> <p>Les nuisances particulières du chantier sont repérées et la gestion des déchets de chantier est rationnelle.</p> <p>Les plannings journaliers précisent un ordonnancement logique des tâches. Les délais sont pris en compte.</p> <p>La constitution de l'équipe est en adéquation avec les impératifs du chantier.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exécuter les ouvrages de gros œuvre confiés à l'équipe	<p>Les croquis sont conformes aux modes opératoires.</p> <p>L'implantation des ouvrages est conforme aux plans d'exécution.</p> <p>Les tâches élémentaires respectent un ordonnancement applicable par l'équipe.</p> <p>Les mesures de sécurité sont intégrées.</p> <p>Les rotations sont optimisées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relever la production journalière de l'équipe	<p>La qualité des ouvrages est vérifiée.</p> <p>Les dispositifs de sécurité sont contrôlés.</p> <p>Le rapport journalier intègre les consommations de ressources (heures, quantités, matériel).</p> <p>Les quantités renseignées sont en cohérence avec les ressources consommées.</p> <p>Les déchets sont identifiés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	7/24

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Mener son équipe sur un chantier de bâtiment					
Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie	<p>Les consignes sont exprimées de façon claire et précise. La signification et l'enjeu des tâches sont donnés. Le délai pour réaliser les travaux est détaillé. La compréhension des consignes est vérifiée. Les évènements marquants de la journée sont identifiés. Le langage technique utilisé est adapté.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Animer son équipe	<p>Les tâches sont présentées en cohérence avec l'ouvrage à réaliser et la programmation journalière. L'avis de l'équipe est pris en compte. L'adhésion de l'équipe est recherchée. Les signes (individuels ou collectifs) d'insatisfaction, les attentes, les besoins de l'équipe sont identifiés. L'accueil et l'intégration de nouveaux embauchés sont anticipés et réalisés. Des réunions d'information sur des points techniques ou réglementaires sont organisées de manière pertinente et au moment opportun. Dans des situations de tension au sein de l'équipe, le chef d'équipe intervient en tant que médiateur.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					
Sans objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	8/24

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques	Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie
	Organiser le travail quotidien de l'équipe gros œuvre
	Relever la production journalière de l'équipe
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Animer son équipe
	Exécuter les ouvrages de gros œuvre confiés à l'équipe
	Organiser le travail quotidien de l'équipe gros œuvre
Intégrer les principes de développement durable dans son travail	Animer son équipe
	Exécuter les ouvrages de gros œuvre confiés à l'équipe
	Organiser le travail quotidien de l'équipe gros œuvre

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CEGO

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 50 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant l'entretien technique et l'entretien final.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Les candidats réalisent la mise en situation professionnelle en présence d'un surveillant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	9/24



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Chef d'équipe gros œuvre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	11/24

CCP

Réaliser avec son équipe des travaux de gros œuvre

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Exécuter les ouvrages de gros œuvre confiés à l'équipe Relever la production journalière de l'équipe Organiser le travail quotidien de l'équipe gros œuvre	05 h 00 min	A partir d'un dossier comprenant les éléments d'un projet de réalisation d'un bâtiment qui lui est remis, le candidat dispose de 5h00 pour répondre par écrit aux questions portant sur une ou des étude(s) de cas.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Exécuter les ouvrages de gros œuvre confiés à l'équipe Relever la production journalière de l'équipe Organiser le travail quotidien de l'équipe gros œuvre	00 h 15 min	Le candidat argumente oralement en répondant au jury sur des points ciblés de sa production issue de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	05 h 15 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée avant l'entretien technique.
Tous les candidats réalisent la mise en situation professionnelle en simultanément.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	13/24

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser avec son équipe des travaux de gros œuvre

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant l'entretien.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Les candidats réalisent la mise en situation professionnelle en présence d'un surveillant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	14/24

CCP

Mener son équipe sur un chantier de bâtiment

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie Animer son équipe	00 h 45 min	Pour évaluer les compétences liées à "Mener son équipe sur un chantier de bâtiment", le jury échange avec le candidat en s'appuyant sur un guide de questionnement.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 45 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	15/24

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Mener son équipe sur un chantier de bâtiment

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 45 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	16/24

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Chef d'équipe gros œuvre

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Salle(s) suffisamment éclairée(s) et équipée(s) de tables et chaises permettant le travail individuel des candidats	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Un local fermé équipé au minimum d'une table, trois chaises et d'un tableau papier.	Local assurant la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Ce local est équipé d'un tableau papier.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	17/24

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Table de travail suffisamment grande pour y déplier des plans de format A3 et accueillir un poste informatique, et une chaise.	1	Sans objet.
Outils / Outillages	1	Fournitures scolaires classiques comprenant impérativement une calculette, un triple décimètre, une gomme et un ensemble de crayons de couleur.	1	Sans objet
	1	Tableau mural type «Véléda» de 2 m ² environ avec feutres couleur et effaceur, ou tableau papier.	1	Sans objet.
Équipements	1	Micro-ordinateur équipé des logiciels Word et Excel, vérifié en bon état de fonctionnement, vidé de tout fichier de travail et déconnecté du réseau interne ou externe.	1	Sans objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	18/24

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Chef d'équipe gros œuvre est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	Chef d'équipe gros œuvre Arrêté du 22/08/2016		Chef d'équipe gros œuvre Arrêté du 11/02/2019
CCP	Réaliser avec son équipe le gros œuvre d'un bâtiment	CCP	Réaliser avec son équipe des travaux de gros œuvre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	19/24

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEGO	RE	TP-01235	05	26/02/2019	26/10/2018	21/24

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

